

Subventionnement des Services d'accueillant(e)s conventionné(e)s du Brabant wallon

FORMULAIRE DE DEMANDE

1. RESPONSABLE DU PROJET

Identité du service d'accueillant(e)s d'enfants conventionné(e)s d'une commune ou d'un CPAS du Brabant wallon agréé et subsidié par l'ONE :

Adresse :

Rue et numéro :

Code postal : Commune :

Téléphone :

Fax :

E-mail :

N° de compte en banque où la subvention pourra être versée :

BE

Nom du responsable du dossier au sein de la commune/du CPAS :

.....

Téléphone :

E-mail:

Date :

Nom et signature du (de la)
Directeur(trice) général(e)

Nom et signature du (de la)
Bourgmestre/Président(e) de CPAS

Pour traiter votre demande de subvention, la Province du Brabant wallon doit récolter certaines données à caractère personnel.

Vos données à caractère personnel sont traitées en veillant au respect de la réglementation en vigueur et, en particulier, du RGPD. Le responsable de traitement est l'administration provinciale du Brabant wallon, Place du Brabant wallon 1, 1300 Wavre. Son délégué à la protection des données (DPO) peut être contacté à la même adresse postale (indiquer « A l'attention du DPO ») ou par mail à dpo@brabantwallon.be.

Les informations relatives aux modalités de collecte, de traitement et de conservation de vos données, ainsi que les droits que vous pouvez exercer, sont repris dans la « Politique de gestion des données à caractère personnel », disponible sur le site internet de la Province (<https://www.brabantwallon.be/bw/mentions-legales/>) ou sur simple demande adressée au délégué à la protection des données (dpo@brabantwallon.be).

Ce formulaire, complété et signé par les personnes habilitées à représenter le demandeur, est à renvoyer **avant le 30 avril** à l'adresse suivante :

Brabant wallon
Direction d'administration de la cohésion sociale et de la santé
Service de la Santé
Parc des Collines – Bâtiment Archimède
Place du Brabant wallon, 1
1300 WAVRE

ou par courriel à l'adresse suivante : commune@brabantwallon.be